

PROGRAMME DE FORMATION JAPONAIS NIVEAU avancé

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant (par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc.- et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

PRE-REQUIS

Avoir acquis une certaine aisance des structures langagières (à l'écrit et à l'oral).

PROGRAMME

➤ **Développement des activités de communication langagière sur les thèmes suivants :**

- Parler des autres : apparence, lieu et conditions de vie (métier, situation familiale ...).
- Rendre et accepter un service, faire quelque chose en faveur de quelqu'un.
- Demander, accorder une permission.
- Exprimer une volonté, une obligation, une intention, un conseil, une condition.
- Donner son avis.
- Les loisirs, les voyages (réservation, déplacements ...).
- L'alimentation : faire les courses ; au restaurant ; chez soi.
- Etude des comportements sur des cas concrets de la vie quotidienne (chez le médecin, à la banque, à la poste ...).
- La vie professionnelle et le système éducatif.
- Première approche des différents niveaux de langue : apprentissage d'expressions spécifiques marquant la politesse et l'humilité.

➤ **Acquisition des points grammaticaux et lexicaux suivants :**

- Formes temporelles avant / pendant / après / alors que (*mae ; toki ; ato / tara, to*).
- La forme neutre des verbes.
- La proposition relative.
- La voie passive.
- Le factitif : faire faire (*aseru ; saseru*).
- La causalité (*node*).
- Les superlatifs.
- Avoir eu l'expérience de (...*koto ga arimasu*).
- La volonté : vouloir quelque chose (*hoshii gatteimasu*) ou vouloir faire quelque chose (*tagatteimasu*).
- La supposition (*deshô*).
- L'expression de la possibilité (*kamoshiremasen* ; il semble que : *rashii ; yô ; mitai* ; cela doit : *hazu*).
- Le conditionnel (*..tara, ..ba ; nara ; to*).
- Dire que, penser que (*to iu ; to omou*).
- L'interdiction (*..te wa ikemasen*)
- L'obligation (*nakereba narimasen / nakute mo ii desu*).
- Avoir l'intention de (*omou ; tsumori*).

- L'expression du conseil (*hō ga ii desu* ; essayer de faire / de ne pas faire : *yō ni suru / nai yō ni suru*).
- Actions en faveur de quelqu'un (V+ te + *ageru* ; *kureru* ; *morau*).
- La coordination (*te mo, noni*).
- La décision (*koto ni suru / naru*).

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MIS EN OEUVRE

- Adaptabilité des intervenants au travers d'exercices concrets centrés sur les besoins des apprenants. Les leçons s'articulent autour des quatre compétences langagières fondamentales (écoute, compréhension, prononciation et écriture) qui sont enseignées de manière équilibrée lors de chaque leçon.
- Salles de cours adaptées à l'apprentissage des langues (capacité : 20 pers. maximum).
- Moyens techniques mis à disposition des formateurs : magnétophones, lecteur CD, magnétoscope, TV, rétroprojecteur, vidéoprojecteur, lecteur DVD, photocopieur, etc.
- Manuels de cours appropriés aux niveaux d'apprentissage, cassettes audio ou CD, et tout autre matériel jugé utile par le formateur pour le cours.

MOYENS D'ÉVALUATION

- Durant le cycle de formation, exercices de révision pour vérifier les acquis et combler les lacunes éventuelles. Exercices pratiques à réaliser d'une semaine à l'autre pour évaluer les acquis. Évaluation formative durant les séances.
- En juin, possibilité pour les apprenants de s'inscrire aux épreuves du Certificat de Langues des Universités Populaires de France, en fonction de leur niveau.
- Pour le suivi des cours, liste d'émargement à faire signer par les apprenants à chaque séance.

ENCADREMENT D'UNE ACTION DE FORMATION

- Formateurs natifs du pays dont ils enseignent la langue.
- Formateurs ayant séjourné dans le pays en maîtrisant la langue enseignée couramment.
- Formateurs diplômés en langues (*minimum Bac +3 ou 4*) et ayant une excellente maîtrise de celle-ci.
- Formateurs ayant déjà de l'expérience dans l'enseignement des langues aux adultes (ou aux enfants) pour le compte de l'Éducation nationale ou d'autres organismes de formation.

DUREE DE LA FORMATION

30 heures à raison de 20 séances hebdomadaires d'1 heure 30.

Possibilité d'intégrer le groupe de niveau supérieur après chaque cycle.